PRÉSERVATION DU LITTORAL À ANNABA

«Arrêtons le massacre !»

«Arrêtons le massacre ! Y en a marre des baraques et de la clochardisation du littoral. Annaba, au même titre que les autres régions côtières, mérite plus d'égards. C'est une contrée très belle. Le plan d'aménagement côtier est une réponse à toutes ces pathologies. Je dis bien pathologies.»

Celui qui parle ainsi n'est autre que le secrétaire général de cette wilaya. Ça démontre, à l'évidence, le degré de dégradation dans lequel se trouve une région connue autrefois pour sa douceur de vivre et qui était jadis qualifiée de Coquette. Ces vérités sortent de la bouche de quelqu'un qui maîtrise bien son sujet, même s'il n'occupe ce poste que depuis moins d'une année. Elles ont été faites lors de la rencontre portant «présentation du mode opératoire de mise en œuvre des plans d'action d'aménagement côtier des wilayas de Annaba et El-Tarf». Tout un programme ! Il est initié par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme (Matet). Présidant ces travaux, M. Zoubir Bensebbane, directeur de la conservation de la biodiversité, du milieu naturel, des sites, des paysages et du littoral du Matet, sait donc de quoi il parle quand il évoque la préservation du littoral et notamment le merveilleux site du Cap de Garde.

«Ce lieu de détente et de loisirs, qui fait l'objet d'incessantes convoitises, doit être préservé par un aménagement réfléchi au profit de la population et des visiteurs de Annaba, une station balnéaire qui a tous les atouts pour s'affirmer sur le plan méditerranéen, pour peu qu'on donne également toute la splendeur aux autres sites et boulevards de la ville, autres que le mythique cours de la Révolution», affirme M. Bensebbane. Il citera, à ce propos, les grands et larges boulevards de Gassiot et Kouba qui sont en mesure de conférer à cette métropole un statut de centre culturel et de loisirs de premier ordre, «à condition d'éviter le bricolage et l'occupation anarchique des lieux par des kiosques fourre-tout et autres gargotes qui défigurent le paysage», tient à prévenir l'ex-chef de l'exécutif de wilaya de Annaba. Enumérant les différentes richesses naturelles dont dispose le littoral algérien et la nécessité de leur préservation pour les générations futures, la charte pour la mise en œuvre des plans d'aménagement côtiers (PAC), élaborée par le Matet, identifie deux axes pivots : la protection et la durabilité des ressources, et l'aménagement et le développement équilibré. L'objectif de ces PAC est «de pourvoir au mieux à l'usage durable des ressources côtières et au maintien du potentiel productif de l'environnement côtier ainsi qu'à développer une démarche intégrée dans une perspective de développement durable», lit-on dans la note méthodologique de la mise en œuvre des PAC. Cette note prend en compte les résultats du cadastre du littoral et des plans d'aménagement côtiers pilotes de l'Algérois, de l'Oranais et de la région de Annaba. Il s'agit donc d'un outil exceptionnel pour les collectivités locales qui verront se développer leurs zones côtières par l'émergence d'activités de détente, de loisirs et celles scientifiques, estime-t-on. Pour Annaba, ces actions viendront conforter celles lancées récemment par les directions de l'hydraulique et des travaux publics en matière de protection et de mise en valeur de cet espace du territoire, ajoute-t-on. L'étude et la réalisation de ces opérations, inscrites pour le plan quinquennal 2010-2014, sont estimées pour les wilayas de Annaba et El-Tarf, à quelque un milliard de dinars. La représentante du bureau d'étude portugais (DHV/FBO), chargé du projet, a présenté les différentes zones côtières touchées par cette opération d'aménagement et de développement dans ces deux wilayas. L'opération se fait en concertation avec les structures décentralisées de l'Etat pour actualisation et mise à niveau de l'information. Ont assisté à cette présentation les P/APC des villes côtières de la région, des membres de l'exécutif de wilaya, ceux des structures décentralisées du tourisme et du comité ministériel intersectoriel, venus de la capitale à cet effet.

Les populations de Annaba et d'El-Tarf assistent impuissantes, depuis longtemps, à des agressions de l'environnement et à l'accaparement du foncier, principalement côtier, par des prédateurs dont le seul souci est l'accumulation de fortunes. Donc, elles ne peuvent qu'applaudir de telles initiatives, pour peu qu'elles soient menées à leur terme, sans aucune interférence ou intervention d'où quelle vienne, tiennent à souligner des personnes sensées de ces deux wilaya.

A. Bouacha

CAMPAGNE DE MOISSONS-BATTAGES À BOUIRA

1 400 000 q attendus

Encore une fois, la wilaya de Bouira est en passe de battre son propre record en terme de récolte céréalière.

Ainsi, après avoir passé le seuil du million durant l'année précédente avec 1 100 000 q, cette année, et d'après le directeur des services agricoles de la wilaya de Bouira, il est attendu pas moins de 1 403 349 q selon les prévisions de ses services au niveau des quatre coins de la wilaya et spécialement au niveau des régions de Aïn Bessem, Sour-El-Ghozlane, El-Hachimia et El-Esnam, considérées comme les zones à haut potentiel céréalier.

Pour rappel, durant la campagne de labours-semailles, une surface de 81 983 ha a été semée et répartie entre le blé dur avec 35 521 ha de consommation et 5 426 ha de multiplication, le blé tendre avec 11 851 et 1 887 ha, l'orge avec 24 379 et 1 374 ha et enfin, l'avoine avec 1 332 et 1 545 ha.

Aussi et après un suivi rigoureux de l'itinéraire technique et l'assistance des services agricoles auprès des céréaliculteurs avec la fertilisation de fond qui a touché 9 923 ha, l'entretien des cultures avec 27 666 ha de surfaces fertilisées et 37 008 ha de surfaces désherbées, après le traitement de certaines maladies dont la rouille jaune qui a touché 297 ha au niveau de certaines régions emblavées en blé tendre, mais largement maitrisées, la direction des services agricoles s'attend à un rendement plus conséquent qui dépasserait ses prévisions dans le cadre du contrat de performance avec plus de 1 400 000 q.

Concernant la récolte entamée officiellement le 10 juin dernier, et d'après un tableau de suivi de la situation arrêté samedi 27 juin 2009, l'on apprend que sur 17 235 ha moissonnées, soit 21,02%, il a été récupéré 304 270 q. Cependant et d'après le SG de la DSA, ces chiffres vont atteindre des proportions importantes quand la récolte sera effectuée au niveau des zones à haut rendement telles que le plateau d'El-Esnam dont certaines parcelles de blé dur devront atteindre 90 q à l'hectare ; des rendements jamais réalisés au niveau de la wilaya de Bouira, ainsi qu'au niveau de certaines parcelles du plateau des Aribs à Aïn Bessem.

Deux plateaux qui ont été inscrits pour une irrigation d'appoint, rappelle le DSA, mais avec une saison pluviométrique normale et un apport naturel des plus suffisants, seuls quelque 100 ha ont bénéficié de ce procédé à titre expérimental.

Cela étant, et puisque la production sera record, la DSA a installé pour cette année des points de collecte avancés au niveau de certaines zones isolées et ce, afin de faciliter la tâche aux céréaliculteurs.

Ainsi, pour cette année, ce sont 19 points de collecte au lieu de 9 l'année dernière, qui sont installés dont deux au niveau de Dirah et Zbara dans la région de Bordj-Okhris.

Concernant le parc du matériel disponible, la DSA dispose de 259 moissonneuses-batteuses dont 210 en marche ; ce qui est, selon le DSA, largement suffisant puisque la wilaya de Bouira a même transféré 10 machines vers la wilaya de M'sila.

Enfin, concernant les incendies, ce cauchemar des céréaliculteurs, les mesures prises par les agriculteurs dans le cadre des dispositifs de prévention sont payantes pour le moment puisque seuls 28 ha dont 9 d'orge, 18 de blé dur et 1 de blé tendre sont à déplorer.

Y. Y.

Sit-in des bénéficiaires des 80+20 LSP devant la wilaya

Mercredi matin, des dizaines de bénéficiaires des 80+20 LSP, situés à la cité Thawra, ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya pour exiger des autorités le règlement du problème relatif au manque d'électricité au niveau de cette promotion.

En effet, selon nos informations, après la réalisation totale de ces logements, le promoteur ayant réalisé des installations inhérentes à la basse tension, c'est-à-dire les branchements à l'intérieur des blocs, la DUC devait à son tour payer la moyenne tension qui devait relier le poste transformateur réalisé par la Sonelgaz jusqu'aux blocs.

Or, après la réalisation de la basse tension, et ayant demandé le devis pour le payement de sa quote-part, le promoteur a été informé par la Sonelgaz que le devis devait inclure les travaux de MT et BT. De fait, c'est le blocage total et les bénéficiaires se retrouvent une énième fois otages d'une bureaucratie criante. Aussi, et face à ce blocage, les bénéficiaires se sont rassemblés ce mercredi devant le siège de la wilaya pour demander au wali d'intervenir pour régler ce problème. Pour sa part, le promoteur, que nous avons rencontré ce mercredi, nous dira que les logements sont fin prêts avec toutes les commodités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec un espace vert qu'il a bien aménagé et que le seul handicap pour la délivrance des clés est l'électricité qui n'est pas encore branchée à cause de ce problème de payement. En attendant, et afin de gagner du temps, notre interlocuteur invite les bénéficiaires à se rapprocher du notaire pour signer leurs contrats.

Y. Y.

TLEMCEN

L'avortement à risque en débat

L'Association algérienne pour la planification familiale, en collaboration avec la direction de la santé, a organisé une rencontre sur l'avortement à risque et son impact sur la santé de la femme et celle de la famille. Les thèmes figurant au programme de cette journée sont intéressants à plus d'un titre, dans la mesure où ce problème de santé reste encore un sujet tabou. Les participants à cette rencontre médicale ont insisté sur la nécessité de dégager une stratégie de prévention et de lutte contre l'avortement à risque en Algérie. Pour mettre en place tout un dispositif efficace et légal, il y a lieu d'impliquer tous les secteurs concernés, notamment pour alléger les modalités pour l'avortement dans les cas extrêmes. Cette rencontre, la troisième du genre après celles d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès, a regroupé des juristes, des psychologues, des religieux et des spécialistes du corps médical. Les sages femmes et les spécialistes de la charia ont mit l'accent sur l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires ainsi que la création d'établissement de prévention et d'écoute pour l'insertion des jeunes.

Les interventions des participants ont traité tous les aspects de ce problème en s'attardant sur l'aspect religieux et bien entendu le caractère médical. Le Dr Benosman a mis en exergue l'impact psychologique sur la femme avant et après l'avortement. Souvent, la femme est soumise à un cas de conscience et ressent un sentiment de culpabilité. Selon ce spécialiste, «l'avortement provoque deux morts, celle de l'enfant et de la conscience de la mère». Pour MM. Mamoune et Djeemmaoui, spécialistes en charia, l'avortement est strictement interdit, mais il peut être autorisé quand la mère est en danger.

Dans un autre registre, les docteur Meguenni et Ouali ont donné de larges explications sur les complications post- avortement qui peuvent provoquer des infections locales ainsi que d'autres maladies graves et qui sont souvent la cause de décès de milliers de femmes dans le monde. A la fin de cette rencontre, les conférenciers ont mis en garde sur le danger de la pratique de l'avortement illégal qui pose un problème de santé en cas de complications.

L'avortement est un phénomène de société qu'on ne peut ignorer, le fait que l'on commence à en parler publiquement est déjà une grande avancée pour briser ce tablou.

M. Z.

Résultats de fin du cycle primaire satisfaisants

Le directeur de l'éducation de la wilaya a exprimé sa satisfaction après la proclamation des résultats des examens du cycle moyen, la wilaya de Tlemcen arrivant en deuxième position à l'échelle nationale avec un taux de réussite de 66 %. A noter que la lauréate de cette épreuve est une candidate de Bensekrane avec une moyenne de 19,20. D'autre part, toutes les candidates du centre de protection de Birouana ont décroché leur premier diplôme de l'enseignement moyen, et ce, grâce aux efforts du personnel de ce centre et à leur tête le directeur qui ne ménagent aucun effort pour apporter un peu de chaleur humaine à cette enfance abandonnée. Tout le monde s'apprête à partir en vacances et seules les pensionnaires de Saint Benoit passeront l'été sur les hauteurs d'El-Kalaâ. Un microbus ferait leur bonheur, le ministre de la Solidarité leur a fait une promesse.

M. Zenasni